



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

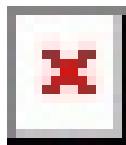
Monsieur Laurent SIMON/Madame Nathalie BRITO /Monsieur David SIMON/DEBELLEYME – Fonds de commerce

Référence : L032611

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 8 août 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Fonds de commerce



Cession de fonds Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Charles PIQUEREL notaire à SAINT-MALO, le 22 juillet 2025 avec l'assistance de Maître Eric GICQUEL avocat à PARIS et de BLOT COMMERCE. Monsieur Laurent SIMON demeurant à CANCALE (35260) 10 rue Ernest Renan, Madame Nathalie BRITO demeurant à CANCALE (35260) 3 rue du Lieutenant Colonel Constant Allain et Monsieur David SIMON demeurant à CANCALE (35260) 1 allée du Saint Laurent. Ont cédé à la société DEBELLEYME, dont le siège est à SAINT-COULOMB (35350), 1 D route de la Touesse, identifiée au SIREN sous le numéro 933 409 252 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO. Un fonds de commerce de CAFE – BAR – BRASSERIE – VENTE DE SOUVENIRS – FAIENCE – VENTE A EMPORTER exploité à CANCALE (35260), 2 rue de la Pointe du Grouin. Moyennant le prix de 1 000 000,00 euros. Entrée en jouissance le 22 juillet 2025. Les oppositions seront reçues à SAINT-MALO (35400), 9 rue de Toulouse, au siège de la SELARL OFFICE NOTARIAL DE LA CITE SAINT-MALO INTRA MUROS, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC). Pour insertion Maître Charles PIQUEREL, notaire

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)